



# Procès-verbal

## Commission Fair-Play

---

<b>Réunion du :</b>	30 octobre 2018 à 18h30
<b>A :</b>	Besançon
<b>Présidence :</b>	M. Jean-Jacques Aubry
<b>Présents :</b>	MM. Thierry CORROYER ; Michel DUPRE; Raphael GERALDES; Jean Louis SAULCY ; Philippe SURDOL ; Jean-Pierre VANOOTEDEM
<b>Excusés :</b>	Mmes Nathalie BASSIGNOT ; Michelle GUERRA-BORGES MM. Gérard FERRAND; Gérard GOUVIER ; Jean Pierre PARISOT
<b>Absents :</b>	

---

**Fair-play : Pratique du sport dans le respect des règles, de l'esprit du jeu et de l'adversaire.**

1) Approbation du dernier PV :

Le PV de la réunion du 22/05 a été diffusé le 25 mai.

**Aucune observation n'étant émise lors du tour de table, ce PV est validé en l'état.**

2) Composition de la commission pour cette saison :

Elle est composée de 12 membres dont 5 non élus.

Joel BARRAND a souhaité arrêter par manque de disponibilité.

C'est avec plaisir que nous accueillons l'arrivée de Nathalie BASSIGNOT parmi nous.

3) Rappels des préconisations émises par le Comité de Direction :

- Chaque membre doit s'acquitter de sa cotisation de 15€ correspondant à la licence de Membre Individuel du District
- Concernant les frais de déplacements, le Comité de Direction souhaite que les Membres qui sont imposables sur le revenu privilégient un don au bénéfice du District.  
Faisant partie des organismes d'intérêt général, 66 % du don est déductible du montant de l'impôt.

4) Présentation des objectifs de la COM Fair-Play pour la saison 2018-2019 (Contrats d'objectifs LFA) :

JJ AUBRY présente le tableau ci-dessous en précisant que ces 4 points sont des actions et des initiatives émanant du District.

A noter que l'extension du challenge Fair-Play en foot féminin et en U15 G à 8 n'a pas été effectuée en 2017-2018. Il devra l'être cette saison : voir § 7 de ce CR.

Actions DTB (fiches 2)	Etat des lieux DTB 2017-2018	Objectifs DTB 2018-2019
Elargir le champ d'application de notre challenge fair-play (réservé aux Séniors G jusqu'ici) à toutes les catégories de foot à 11 et au foot à 8 dans les catégories Séniors F, U18 et U15,	Saison 2017-2018 <b>NON Réalisé pour le Foot à 8</b>	<b>Foot à 8</b> <b>REPORT</b> en Saison 2018-2019
Mise en place d'un Protocole de fin de rencontres dès le début de la saison et qui s'appliquera à toutes les rencontres organisées par le District DTB		Saison 2018-2019 <b>Phase "Retour"</b>
Mise en place d'un Protocole contre les contestations sur la touche dès le début de la saison et qui concernera les catégories U13, U11 et U12F.		Saison 2018-2019 <b>Phase "Printemps"</b>
Mise en valeur des « Gestes remarquables » : à compter des matchs retour		Saison 2018-2019

#### 5) Présentations des 2 protocoles :

Différentes présentations ont été faites :

A) Lors du Bureau du 12/06 et du Comité de Direction du 25/06

2 remarques ont été émises :

- Pour le protocole de fin de rencontres : L'équipe visiteuse serre la main en 1er et entre en 1er dans les vestiaires

➔ **Cette proposition s'appliquera à partir des U15**

- Pour le protocole contre les contestations sur la touche : il a été demandé de modifier le texte « Ne criez ni sur nous ni sur l'arbitre ». Le support « didactique » a donc été modifié. 3 Points du règlement qui n'y figuraient pas ont également été ajoutés.

➔ **Le support modifié est distribué en séance. Aucune remarque n'étant émise, il est validé en l'état.**

B) Dans les différentes réunions de « rentrée »

Lors des 3 réunions Séniors et des 5 réunions Jeunes (sauf en U7 et U9)

A l'issue de ces présentations, des questions ont été posées. Globalement ces protocoles ont été bien perçus avec une adhésion importante.

C) Lors de l'Assemblée Générale du 09/10 :

Il n'y a eu aucune question ni remarque de la part des Présidents ou de leurs représentants.

#### **Reste à faire :**

- **informer les arbitres** : lors des 2 stages des arbitres organisés en janvier  
➔ **Raphael G. précisera les dates**
- **informer les délégués** :  
➔ **Gérard F. précisera quand**
- **modifier les feuilles de matchs des plateaux en incluant les 2 protocoles**  
➔ **Bertrand B. s'en charge**
- **rédiger un courrier d'information précisant les règles des 2 protocoles et leur application**  
➔ **JJ A. le présentera lors de la prochaine réunion**
- **envoi du courrier et des règles vers le 10 février. Publication sur site et dans newsletter**

6) Bilan des 2 challenges Fair-Play de juin 2018 :

Une seule remarque est émise : « comment peut-on inciter plus de clubs à répondre ? »

La commission décide d'envoyer un mail de rappel à tous les clubs en 3 phases :

- Début novembre
- Lors de l'envoi du courrier relatif aux protocoles (ci-dessus)
- Début avril

➔ **JJ A. et Jérôme P.**

Jean-Jacques Aubry présente le diplôme qui a été envoyé le 24 juillet à chaque club récompensé.

7) Challenge Fair-Play du foot à 8 :

a) U15 G :

La commission décide de les intégrer au challenge à 11 « Géant du Foot ».

Il n'y aura qu'un seul lauréat pour cette catégorie.

b) Foot Féminin : catégories Séniors, U18 et U15

La commission décide d'appliquer le même règlement que celui du challenge foot à 11 « Fair-Play Géant du Foot »

La présentation de cette proposition sera faite lors de la prochaine réunion mixte qui aura lieu **le 27/11 à 18h30 à Besançon.**

A l'issue de cette présentation, demander l'avis et l'accord officiel du District de Haute Saône afin de garantir la pérennisation de ce challenge.

8) Réflexion sur la proposition de Daniel ROLET concernant l'action du district « contre la violence » :

**Objet : suivre les clubs ayant des dossiers de discipline inacceptables.**

La réflexion de la commission a porté sur 4 thèmes :

a) A partir de quelles catégories faut-il appliquer cette démarche ?

b) A partir de quelles gravités de sanctions déclenche t'on cette démarche ?

Nous avons retenu 3 critères déclencheurs, indépendants les uns des autres.

**1<sup>er</sup> critère déclencheur : Cas d'une sanction importante infligée à un licencié.**

**2<sup>ème</sup> critère déclencheur : Cas des récidives**

➔ Analyse à faire sur la saison 2017-2018 afin de confirmer les valeurs de ce critère : Philippe S. et JJ A.  
Délai : 13/11

**3<sup>ème</sup> critère déclencheur : Arrêt d'une rencontre suite à des incidents avec "la touche".**

c) Actions à entreprendre :

d) Composition de cette cellule :

Une présentation sera faite lors du Bureau du 20/11, elle sera suivie d'une délibération.

9) Réflexion sur la JNA (Journées Nationales de l'Arbitrage) :

Cette manifestation nationale s'échelonne du 16 octobre au 18 novembre.

L'échange que nous avons eu a mis en évidence que ce dispositif :

- ne concerne pas spécifiquement les arbitres contrairement à ce qu'il se faisait à l'origine : informations, découverte, incitation, initiation, ...
- valorise les attitudes exemplaires des licenciés qui reflètent l'esprit sportif
- est essentiellement tourné sur les valeurs du Fair-Play par le biais du « carton de l'esprit sportif »
- est très proche de celui du « carton vert » que la COM Fair-Play devra commencer de déployer lors de la saison 2019-2020 en U13.
- décrit une procédure très complexe d'après match (remise cartons, photos, site, ..)

Un vote a clôturé les débats, résultat :

Contre : 6

Pour : 1

**La commission propose de ne pas s'engager dans cette manifestation.**

10) Questions diverses :

Aucune question n'est soulevée par les membres de la commission

---

La prochaine réunion se tiendra à Arbouans le 17/12 à 18h30.

**Le Président,**

**JJ. AUBRY**

**Le Secrétaire,**

**Philippe SURDOL**